Partenaires

- L'Agence Régionale de Santé Occitanie
- Le Conseil Départemental de l'Hérault

Plan d'accès

- En voiture

Arrivée par l'Autoroute sortie Montpellier EST prendre direction Centre Ville « Polygone »

- En tramway – Ligne 1

Descendre à la station Léon Blum ou à la station Antigone.

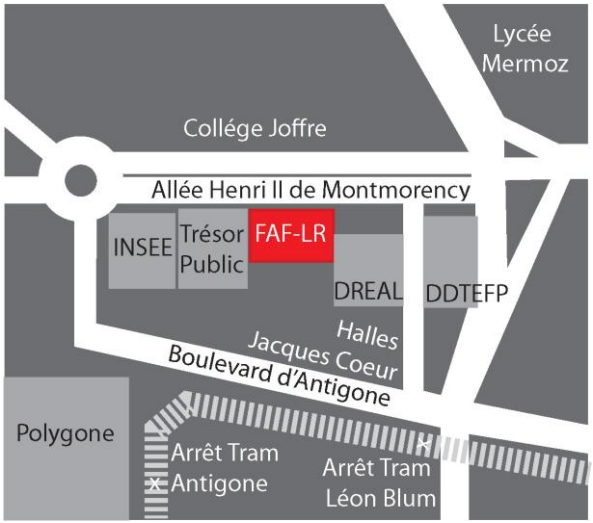

Tél : 04.67.50.50.60
Courriel : accueil@faf-lr.fr
Site Web : www.faf-lr.fr

Fédération des Aveugles et Amblyopes de France

-

Languedoc Roussillon

Association loi 1901 affiliée à la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France reconnue d'utilité publique

S.A.M.S.A.H

Service d'**A**ccompagnement **M**édico-**S**ocial **p**our **A**dultes **H**andicapés

420, Allée Henri II de Montmorency
34000 MONTPELLIER
Tél : 04.67.50.50.60
Courriel : accueil@faf-lr.fr
Site Web : www.faf-lr.fr

La FAF – LR

Elle est reconnue d'intérêt général et est affiliée à la Fédération Nationale des Aveugles et Amblyopes de France.
Elle exerce son activité en Languedoc-Roussillon
Composée et gérée principalement par des personnes déficientes visuelles, elle a une fonction d'assistance et de bienfaisance.

L'action de la FAF – LR vise à favoriser l'inclusion des personnes déficientes visuelles dans tous les domaines de la vie en les accompagnant et en les soutenant dans leur démarche d'insertion et de recherche d'autonomie, depuis l'aide aux familles et à l'éducation précoce jusqu'au soutien de la personne âgée handicapée, en passant par l'école, l'université, la formation et la vie professionnelles, l'accès à la culture, au sport et aux loisirs.

Elle se mobilise sur les questions d'accessibilité.
Elle propose une vie associative riche avec de nombreuses activités adaptées comme : Showdown, activités physiques adaptées (APA), tir à l'arc, balades urbaines, activités de loisirs, club de lecture, participation à des spectacles audiodécrits, visites adaptées de musées… Chaque année de nouvelles animations sont programmées.
La vie associative s'organise autour de référents qui sont force de propositions : arts accessibles, sensibilisation, technologie numérique, bénévolat, sports, sociale…
Plusieurs antennes de proximité existent (Bassin de Thau, Béziers, Lunel…).

Le service

Les finalités du SAMSAH-DV sont de permettre une vie à domicile, de contribuer à la réalisation du projet de vie et d'accompagner la personne dans un processus d'autonomisation et de socialisation.

Catégorie des personnes accompagnées

Le service s'adresse aux personnes atteintes de déficience visuelle grave, de plus de 20 ans, aveugles ou malvoyantes. Selon l'OMS, les critères d'accès au service sont :

- D'avoir une acuité visuelle inférieure ou égale à 3/10ème du meilleur œil après correction, ou,
- D'avoir un champ visuel très perturbé, ou,
- D'avoir une basse vision inéluctable dans des délais rapides.

Les personnes doivent bénéficier d'une notification d'orientation de la MDPH vers le SAMSAH-DV.

Des objectifs individualisés pour favoriser l'autonomie

- Apprendre des techniques de compensation pour favoriser le maintien d'une autonomie maximale,
- Donner aux personnes la possibilité de maintenir ou retrouver bien-être et confiance, confort de vie,
- Proposer des actions de sensibilisation de l'entourage pour une meilleure connaissance du handicap visuel.

Types d'accompagnements

Un projet soins et médico-social global comprenant :

- Des rééducations et réadaptations sous couvert d'un médecin
- Des interventions techniques
- Un accompagnement social
- Un accompagnement psychologique

Formes d'accompagnements

Les accompagnements se déroulent au domicile de la personne, sur son lieu de travail ou au siège de l'association.
Ils peuvent être individuels ou sous forme d'ateliers collectifs.

L'équipe de professionnels

- Animateur informatique
- Assistant social
- Educateur spécialisé
- Ergothérapeute
- Instructeur en locomotion
- Médecin
- Orthoptiste
- Psychologue
- Psychomotricien
- Professeur de braille
- Chef de service
- Directeur
- Personnel administratif

Secteur d'intervention

L'ensemble du département de l'Hérault